

## GAZETTE BRETONNE

## FINISTÈRE.

## L'Enseignement primaire dans le Finistère.

Le ministère de l'instruction publique vient de faire publier un résumé de la situation de l'enseignement primaire en France. Nous trouvons dans ce travail des renseignements très intéressants, qui vont nous permettre de constituer un véritable *tableau de la situation de notre département, au point de vue de l'enseignement primaire.*

Le Finistère, qui a 6,722 kilomètres carrés de superficie et 681,564 habitants, est partagé en sept circonscriptions d'inspection primaire. On sait, en effet, qu'outre les cinq inspections placées aux chefs-lieux d'arrondissements, deux postes nouveaux d'inspecteurs primaires ont été créés dans ces dernières années, à la résidence de Carhaix et à celle de Landerneau.

Sur nos 290 communes, 276 ont une école publique au moins, située au chef-lieu ; 4 communes sont réunies avec d'autres pour l'entretien d'une école publique; *9 sont encore sans école*; une commune a une école libre, mais n'a pas d'école publique.

Parmi les communes au-dessus de 500 habitants, 49 n'ont pas encore satisfait à la loi qui prescrit *l'établissement d'écoles communales de filles.*

Il y a dans le Finistère 255 écoles publiques laïques de garçons, 109 de filles, 24 mixtes. **Total : 388.**

*Les écoles publiques congréganistes* sont au nombre de 13 pour les garçons, et de **105 pour les filles** ; les écoles mixtes de même nature sont au nombre de 18. **Total : 136.**

Quant aux écoles « libres », elles se composent ainsi qu'il suit :

Ecoles *laïques* de garçons, 4 — Ecoles *laïques* de filles, 33 — Ecoles *laïques* mixtes, 6.

Ecoles congréganistes de garçons, 11 — Ecoles congréganistes de filles, 61— Ecoles congréganistes mixtes, 3.

Voici maintenant le **dénombrement du personnel enseignant** :

Instituteurs publics laïques — Titulaires, 264 — Adjoints, 222.

Instituteurs publics congréganistes — Titulaires, 13 — Adjoints, 21.

Institutrices publiques laïques — Titulaires, 124 — Adjointes, 77.

Institutrices publiques congréganistes — Titulaires, 123- Adjointes ,96.

Instituteurs libres laïques — Titulaires, 3 Adjoints, 0.

Instituteurs libres congréganistes — Titulaires, 11 — Adjoints, 84.

Institutrices libres laïques — Titulaires, 40 — Adjointes, 41.

Institutrices libres congréganistes — Titulaires, 64 — Adjointes, 193.

***L'Ecole normale de Quimper, fondée en 1873, comptait 52 élèves pendant l'année scolaire 1882-83.***

*Le nombre des classes*, dans les écoles publiques est de 944 dans les écoles libres, de 366. Total : 1,310.

Les écoles publiques sont fréquentées par 41,109 garçons et 28,910 filles; les écoles « libres » par 4,452 garçons et 10,482 filles. Total général des élèves : **82,953**.

Sur ce nombre, les écoles publiques laïques ont 37,436 garçons et 11,969 filles ; les écoles publiques congréganistes, 3,073 garçons et 14,941 filles. Les écoles libres laïques ont 243 garçons et 2,058 filles ; les écoles libres congréganistes, 4,200 garçons et 8,424 filles.

*Vingt-cinq écoles de hameau existent actuellement dans le Finistère*. Ce nombre sera élevé à *près de cent* par la construction des écoles nouvelles auxquelles le Gouvernement a consacré un crédit spécial de douze cent mille francs pour notre département.

Le nombre total des élèves qui fréquentent aujourd'hui nos écoles de hameau est de 2,386.

*L'utile institution des écoles maternelles* est encore peu développée dans le Finistère. On n'en compte que 18, dont 4 laïques et 14 congréganistes; plus 11 écoles libres: 3,486 garçons et 3,783 filles y sont inscrits.

*Dans le personnel enseignant des écoles publiques (1)*, on compte 252 titulaires laïques brevetés, un seul non pourvu du brevet; 209 adjoints brevetés, 24 non brevetés; 13 titulaires congréganistes brevetés ; 10 adjoints congréganistes brevetés et 11 non brevetés.

Institutrices titulaires laïques brevetées, 119; non brevetée, 1. — Adjointes laïques brevetées, 70 ; non brevetées, 5. — Institutrices congréganistes titulaires brevetées, 82 ; non brevetées, 40. — Adjointes congréganistes brevetées, 78; non brevetées, 19.

Dans les écoles « libres » laïques, tous les maîtres sont brevetés. Dans les écoles libres congréganistes, on trouve 63 adjoints brevetés et 21 non brevetés. — Parmi les institutrices libres congréganistes, 38 titulaires sont brevetées, et 20 non brevetées ; 149 adjointes sont brevetées, et 44 non brevetées.

*Les bibliothèques populaires des écoles* sont, dans le Finistère, au nombre de 115 ; elles réunissent un total de 9,762 volumes, et le nombre des prêts de livres s'est élevé, en 1883, à 10,001. *Il y a beaucoup à faire encore pour que ces bibliothèques atteignent les mêmes chiffres et rendent les mêmes services que dans la plupart des autres départements.*

Les bibliothèques pédagogiques sont au nombre de 19, dotées de 3,846 volumes.

*Le nombre des caisses d'épargne scolaires* est de 180 : Les livrets s'élèvent au chiffre de 4,432, qui représentent, en sommes inscrites, une valeur de 130,052 francs.

Il y a 313 *caisses des écoles*; leurs recettes se chiffrent par 43,547 fr., leurs dépenses par 29,707 fr., en 1883.

*Les sociétés de secours mutuels des instituteurs et institutrices* comptent, dans le département, 1,137 membres, et possèdent en caisse (y compris les versements à la *caisse de retraite pour la vieillesse* et autres dépôts) une somme totale de 82,615 fr.

En 1883, *le certificat d'études primaires* a été accordé à 598 garçons, sur 1,085 candidats, et à 398 filles, sur 652 candidates.

Enfin, 73 communes ont des *cours d'adultes* pour les hommes ; 15 communes pour les femmes.

Complétons ce travail par quelques indications sur ***le nombre des illettrés du Finistère*** :

Parmi les ***conscrits de la classe 1882***, on a relevé, sur 6,101 conscrits examinés, 3,636 sachant au moins lire, et 2,465 ne sachant pas lire ; soit une proportion de 59,6 pour 100 des premiers. Le chiffre total de la classe était de 6,515 ; mais il y a eu 414 conscrits dont on n'a pu vérifier l'instruction.

Parmi les ***conjoints qui se sont présentés à l'état-civil en 1880***, 2,810 hommes et 1,911 femmes ont signé leur acte de mariage ; 3,006 hommes et 3,905 femmes ont déclaré ne pas savoir signer.

Dans cette double statistique (degré d'instruction des conscrits et des conjoints), nous avons le regret de constater que le ***Finistère arrive au dernier rang des départements français*** : 87<sup>e</sup> sur 87 !

(I) *Les différences entre ces chiffres et ceux que nous avons précédemment donnés sur le nombre total des maîtres s'expliquent par cette circonstance que dans le premier calcul les maîtres des écoles de hameau figurent tous comme titulaires, tandis qu'ici ils sont ramenés à leurs titres respectifs de titulaires ou d'adjoints.*

*Le Finistère, 30 juillet 1884*